



HAL
open science

Master Économie appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie appliquée. 2010, Université Bordeaux 4. hceres-02035641

HAL Id: hceres-02035641

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035641>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050920

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie appliquée

Présentation de la mention

L'objectif de la mention, habilitée en 2007, est de former des étudiants à la maîtrise des outils de l'analyse économique. La mention résulte de la fusion de deux précédentes mentions : « Economie appliquée, territoires, environnement, industries » et « Démographie, développement et intégration régionale ». Une attention particulière est portée aux techniques quantitatives. La mention comporte cinq spécialités indifférenciées : « Economie industrielle et veille stratégique », « Economie et aménagement des territoires », « Economie et gestion de l'environnement et des impacts environnementaux », « Développement », « Analyse démographique ». La mention comporte un M1 commun. Des parcours de pré-spécialisation sont proposés. Dans la plupart des spécialités, le parcours recherche n'est distinct qu'au second semestre.

Avis condensé

● Avis global :

Le recul est insuffisant pour un bilan global de fonctionnement. Les contenus des formations sont de qualité mais, comme pour la mention « Economie et finances internationales », on doit regretter l'absence d'une réflexion sur la cohérence d'ensemble des formations en économie à Bordeaux. Autrement dit, la frontière entre les deux mentions apparaît arbitraire : la répartition des spécialités entre les deux mentions n'est pas justifiée sur le plan pédagogique et (ou) scientifique. En raison de son caractère généraliste, l'unité de la mention n'apparaît pas clairement. Les métiers possibles sont très hétérogènes. L'offre de formation est donc éclatée, ce qui occasionne un manque de visibilité pour les étudiants.

● Points forts :

- L'accent mis sur les instruments modernes de la science économique et en particulier sur les techniques quantitatives.
- L'adossement à une équipe de recherche bénéficiant du label UMR CNRS.
- Des thématiques avec un fort potentiel de croissance (environnement) ou bien des thématiques reconnues par la discipline (aménagement du territoire, économie du développement).

● Points faibles :

- L'absence d'une unité thématique.
- L'attractivité très inégale des spécialités.
- La trop grande complexité d'organisation du M1.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

L'ensemble des enseignants-chercheurs en économie de Bordeaux, et cela quelle que soit leur appartenance à une équipe de recherche, ont vocation à intervenir dans les deux mentions.



Le redécoupage des spécialités entre les mentions doit être repensé selon une logique scientifique et pédagogique. Par exemple, une mention pourrait être axée sur les thématiques de la banque, de la finance et économie internationales et de l'économie du développement. Elle serait donc résolument tournée vers les questions d'économie internationale. Elle pourrait également englober une spécialité de veille stratégique qui ne se justifie que dans une perspective internationale. Une autre mention pourrait davantage se focaliser, d'une part sur les thématiques de l'environnement, et d'autre part sur celles de l'aménagement du territoire. Le soutien du CEMAGREF à la spécialité d'environnement justifie le regroupement des deux spécialités au sein d'une même mention.

Le M1 pourrait être utilement restructuré. Ainsi, il faudrait renforcer les éléments communs à toutes les spécialités (gain en visibilité pour les étudiants et facilité de gestion de l'emploi du temps).

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Le titre de la mention ne contient pas assez d'informations pour les étudiants. Il ne permet pas une distinction claire avec la mention « Economie et finance internationales ».

Les objectifs professionnels sont variés puisque spécifiques aux spécialités. Il en résulte une grande hétérogénéité quant aux métiers possibles.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La répartition des spécialités entre les deux mentions d'économie n'est pas justifiée sur les plans pédagogique et scientifique. Ainsi la spécialité « Développement » a vocation à appartenir à un ensemble comportant une spécialité d'économie internationale.

La mention s'adosse sur le GREThA (UMR CNRS 5113) pour les quatre spécialités d'économie et l'UMR CNRS 51-14 COMPTRESEC pour l'analyse démographique.

La spécialité « économie et Aménagement du Territoire » n'a pas de concurrent régional direct. Malgré la concurrence de Toulouse, une thématique environnementale peut se développer à Bordeaux. La spécialité « Analyse démographique » sous-exploite ses liens avec l'économie et l'environnement socio-économique régional. La spécialité centrée sur la veille n'exploite pas assez les synergies avec la gestion et le droit.

La spécialité « Economie et gestion de l'environnement et des impacts environnementaux » est co-habilitée avec l'Université d'Antananarivo. La spécialité « Analyse démographique » est co-habilitée avec l'Université de Thessalie. Ces opérations révèlent une réelle volonté d'ouverture internationale. Mais on dispose de peu d'informations pour évaluer l'efficacité de ces actions.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le M1 commun apparaît très éclaté (beaucoup de choix d'options en fonction des pré-spécialisations). Seuls 40 % des cours de M1 sont mutualisés sur l'ensemble des spécialités. Les autres sont soit spécifiques à une spécialité, soit mutualisés sur deux ou trois spécialités (sur les cinq proposées). Il y a donc, à la fois pas assez de mutualisation globale en M1, et trop de mutualisation partielle. Ceci risque de brouiller la visibilité pour les étudiants et de compliquer sérieusement la gestion des emplois du temps.

Le parcours recherche n'est distinct qu'au second semestre dans la plupart des spécialités. On peut s'interroger sur la capacité de former des futurs chercheurs sur une période aussi courte.

La spécialité « Economie industrielle et veille stratégique » est co-habilitée avec l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux (ENITAB). La raison de cette co-habilitation n'apparaît pas clairement. D'une part on ne comprend pas très bien le rapport entre l'économie industrielle et le développement agricole et rural. D'autre part, l'objectif « d'offrir une trajectoire recherche aux ingénieurs de cette école » n'est pas évident.

Les enseignants-chercheurs en poste dans d'autres universités sont trop peu nombreux dans les équipes pédagogiques, en particulier pour les étrangers.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Il est difficile de faire un bilan de fonctionnement pour une mention créée en 2007.

Pour le M1, en 2007, 20 % des étudiants provenaient d'autres universités françaises ou étrangères. La répartition des effectifs entre les différentes pré-spécialités de M1 est très inégalitaire. Elle est faible en économie industrielle et en démographie.

L'attractivité directe des M2 en dehors de l'université est hétérogène et en moyenne pas très élevée. Elle semble cependant progresser. Elle paraît bonne pour la spécialité environnement. Concernant les effectifs, une certaine hétérogénéité doit également être notée avec deux spécialités qui connaissent apparemment plus de difficultés dans le recrutement : « Analyse démographique », et « Economie industrielle et veille stratégique ».

Les prévisions en M1 et en M2 sont, sans doute, un peu optimistes en particulier en veille stratégique et surtout en analyse démographique.

Avis par spécialité

Développement

- Avis :

Il s'agit d'une thématique centrale qui a des chances d'attirer des étudiants non seulement en provenance d'universités françaises, mais aussi étrangères. La spécialité bénéficie d'un programme de coopération en matière d'enseignement avec l'I.R.D (Institut de Recherche pour le Développement). Elle bénéficie également de contacts avec la B.C.E.A.O (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et l'A.F.D (Agence Française de Développement). On peut également souligner l'atout que constitue pour les étudiants l'utilisation intense de méthodes quantitatives. Cependant, l'équipe pédagogique est trop restreinte. Le nombre de professionnels est faible. On note un seul universitaire en poste dans une autre université française. On regrette surtout l'absence d'universitaires étrangers. Le nombre de professeurs et d'enseignants titulaires d'une Habilitation à Diriger des Recherches est faible dans une optique de promotion de la recherche. On s'étonne de l'absence d'un bloc d'enseignements en économie et finance internationales. Le cloisonnement avec la mention « Economie et finances internationales » est dommageable et prive les étudiants de synergie.

- Points forts :

- La thématique potentiellement très porteuse.
- L'utilisation des techniques quantitatives.

- Points faibles :

- La faiblesse numérique de l'équipe pédagogique et l'absence d'universitaires étrangers.
- Le cloisonnement avec la mention « Economie et finance internationales ».
- Les informations insuffisantes sur les débouchés professionnels.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faut favoriser le développement de la spécialité en renforçant l'équipe pédagogique. Une réflexion sur les possibilités d'intégration de la spécialité dans une mention davantage axée sur les problématiques d'économie et de finance internationales doit être engagée. Les thématiques démographiques pourraient également trouver une place dans la spécialité de manière à renforcer son originalité dans le paysage universitaire français.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Economie industrielle et veille stratégique

- Avis :

L'objectif de la spécialité co-habilitée avec l'ENITAB est de former des experts à la veille stratégique. Le terme d'économie industrielle n'est pas vraiment adapté. Il s'agit bien plutôt d'une spécialité d'intelligence économique. On s'étonne de l'absence de cours consacrés à la prévision conjoncturelle qui participe à la veille des marchés et à l'économie industrielle. Les questions financières sont également traitées dans la mention « Economie et finance internationales ». L'absence de relation est donc dommageable. Le partenariat (co-habilitation) avec l'ENITAB n'est absolument pas justifié. Un parcours recherche est proposé, mais on s'interroge sur la nature de la recherche dans les domaines de la veille stratégique. Le manque de recul ne permet pas véritablement de se prononcer sur les débouchés, mais leur nature n'apparaît pas clairement. Il s'agit donc d'une formation jeune qui doit mieux définir ses objectifs.

- Point fort :

- Originalité de la formation.



- Points faibles :
 - L'attractivité de la formation semble assez faible (cf. le nombre d'étudiants dans le parcours de spécialisation).
 - Les métiers possibles ne sont pas bien définis.
 - Le peu d'attention portée à des problématiques pluridisciplinaires (droit, gestion) qui est le corollaire d'une équipe exclusivement composée d'économistes.
- Recommandations pour l'établissement :

Le titre de la spécialité doit être changé. Il ne s'agit pas d'une spécialité d'économie industrielle. Cette spécialité trouverait peut-être plus sa place dans une mention tournée vers l'international. Dans le parcours professionnel, il faudrait diversifier le contenu des enseignements afin de faire entrer des cours de gestion et de droit pertinents pour les métiers de veille stratégique. Dans ce but, une possibilité pour l'équipe pédagogique pourrait être de se concerter avec l'équipe intervenant dans la spécialité « Innovation technologique et gestion industrielle » du master de « Stratégie » afin d'envisager les possibilités d'interactions.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Economie et gestion de l'environnement et des impacts environnementaux

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité bien conçue dont le potentiel de développement est important. Les enseignements d'économie sont utilement complétés par des enseignements en droit, en gestion et en écologie humaine. Le soutien pédagogique du CEMAGREF est un élément positif. Les objectifs professionnels sont bien définis. On dispose cependant de peu d'informations quantitatives et qualitatives sur les débouchés du parcours recherche.

- Points forts :
 - Les thématiques environnementales qui vont jouer un rôle de plus en plus important.
 - La présence d'un axe environnement dans les thématiques de recherche du GREThA.
 - La présence de nombreux intervenants professionnels de bon niveau provenant d'institutions diverses dans le parcours professionnel.
- Point faible :
 - Un déclin dans les effectifs des années antérieures.

- Recommandation pour l'établissement :

Une suggestion générale à moyen terme serait de dynamiser le parcours recherche en l'insérant dans un programme de formation doctorale montrant aux étudiants la finalité des parcours recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Economie et aménagement du territoire

- Avis :

La spécialité prépare à des métiers de cadre en matière de développement local et d'aménagement du territoire. On peut s'attendre dans les années à venir à des débouchés importants. L'équipe pédagogique de cette spécialité, à vocation essentiellement professionnelle, comporte un nombre élevé d'intervenants professionnels. Le jugement global est donc positif. Cependant, on peut regretter l'absence de statistiques sur les effectifs passés dans cette formation. On doit également observer que cette spécialité n'est pas formatée pour former de futurs chercheurs. En effet, de futurs chercheurs en économie régionale et urbaine ont besoin d'enseignements avancés (microéconomie et théorie des jeux, théorie de la croissance, dynamique industrielle...).



- Point fort :
 - Le nombre élevé d'intervenants professionnels.
- Point faible :
 - Une formation peu adaptée à une poursuite en doctorat.
- Recommandations pour l'établissement :

Le parcours recherche est très faible. Une première solution, la plus simple, pourrait être de le faire disparaître. Une seconde solution plus exigeante serait de le renforcer. Il s'agit à court terme de diversifier le contenu des enseignements théoriques dans le parcours recherche et de renforcer les cours de modélisation (par exemple en mutualisant les cours proposés dans d'autres parcours tels que « Techniques de modélisation standard », « Modélisation évolutionniste », « Théorie des jeux », « Modélisation dynamique et numérique »). Une suggestion plus générale à moyen terme serait de redynamiser le parcours recherche en l'insérant dans un programme de formation doctorale en économie montrant aux étudiants la finalité des parcours de recherche. Ce type de programme ne peut toutefois se monter de manière isolée. Il nécessite au minimum une concertation de l'ensemble des équipes proposant des parcours de recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Analyse démographique

- Avis :

Il s'agit de former des spécialistes des questions démographiques. Ceux-ci doivent être capables d'analyser les problèmes de développement en relation avec les questions démographiques. Mais la démographie est une discipline d'appoint. Former uniquement des démographes est un objectif beaucoup trop restrictif. La pluridisciplinarité est certes appréciable (le responsable de la spécialité est en section 19), mais on doit regretter le faible volume horaire consacré à l'économie dans une mention d'économie. Par ailleurs, très peu d'informations sont fournies sur les aspects formation à et par la recherche. Les relations avec l'école doctorale, où sont présents des démographes, n'apparaissent pas. Il est indiqué que la démographie assure des débouchés, mais cette affirmation n'est pas démontrée. On s'interroge aussi sur l'utilité du parcours localisé à l'Université de Thessalie.

- Point fort :
 - Les compétences en démographie de l'équipe pédagogique.
- Points faibles :
 - La pré-spécialisation attire très peu d'étudiants.
 - Les débouchés ne sont pas indiqués et risquent d'être limités.
 - L'économie occupe une place insuffisante dans une mention d'économie.
 - Les intervenants professionnels occupent une place trop limitée dans l'enseignement.
- Recommandations pour l'établissement :

Il convient de repenser entièrement la place de la démographie dans les formations d'économie. La démographie ne peut pas se justifier comme une spécialité. L'analyse démographique doit certes être conservée, car elle est une originalité bordelaise, mais elle doit apparaître comme une discipline d'appoint aux autres spécialités (« Aménagement du territoire »; « Développement »). On peut aussi imaginer un parcours recherche avec une forte dose de démographie commun à plusieurs spécialités. La démographie doit donc être un instrument pour renforcer l'originalité de l'offre de formation en économie.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C